

Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac : un territoire aux multiples facettes

 **Le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac est globalement partagé entre la moitié sud, appartenant à la couronne périurbaine de Limoges, et la partie nord, dont le fonctionnement est plus autonome.**

 **Ambazac et Bessines-sur-Gartempe polarisent 40 % de la population, 45% des établissements et les deux tiers des emplois salariés du territoire.**

 **La population est quasi stationnaire depuis vingt ans. Elle ne devrait pas décroître dans les prochaines années. Mais les résidents travaillent de plus en plus hors du pays.**

Le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac, réunion des trois communautés de communes Ardour-Rivalier-Gartempe, Ambazac-Val du Taurion et Communauté des Communes Minières, compte 18 700 habitants en 1999, dont près de sept sur dix vivent dans la couronne périurbaine de Limoges. Cette situation crée une dichotomie entre la partie incluse dans l'aire urbaine de la capitale régionale et celle située plus au nord, dont le caractère rural est beaucoup plus marqué. Ainsi, entre 1990 et 1999, les communes de la partie sud ont enregistré un gain de population de près de 3 %. A contrario, le reste du territoire subissait une érosion démographique proche de 9 %. Les deux communes les plus importantes, Ambazac et Bessines-sur-Gartempe regroupent quatre habitants sur dix. Globalement, le pays a perdu 1 % de ses résidents depuis 1990 et près de 9 % depuis 1962. Seules trois communes ont vu leur population augmenter depuis cette date. Ambazac a ainsi enregistré

un accroissement démographique de près d'un tiers. Compreignac connaît un nouvel essor depuis 1982 et Saint-Priest-Taurion a multiplié sa population par deux depuis le début de cette période. À l'opposé, Les Billanges, Folles et Saint-Sulpice-Laurière ont, dans le même temps, subi une érosion de plus de 40 %. Comme dans le reste de la région, la structure par âge de la population entraîne un solde naturel négatif. Cependant, le solde migratoire vient compenser une partie de ce handicap, au moins dans les communes appartenant à l'aire urbaine de Limoges où les changements de résidence ont globalement permis de gagner 750 individus entre 1990 et 1999. Parallèlement, le reste du territoire perdait près de 130 habitants. En outre, au cours de la même période, 600 personnes ont déclaré avoir changé de commune de résidence sans sortir du Pays de l'Occitane. L'hémorragie démographique consécutive à la fuite des 20-25 ans motivés par la poursuite des études, s'annule ensuite par l'arrivée massive des 30-40 ans venus s'installer et travailler sur le territoire, accompagnés de leurs enfants.

Les personnes âgées de 75 ans et plus représentent moins d'un habitant sur dix dans la partie du Pays de l'Occitane appartenant à l'aire urbaine de Limoges. Elle s'élève à

Présentation

Ce document fait partie du diagnostic de territoire réalisé par l'Insee Limousin, à la demande du Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac. Parallèlement, une enquête auprès des communes appartenant au périmètre d'étude a été menée par le Codelan (Comité de développement économique des cantons de Laurière-Ambazac-Nieul).

près de 15 % dans la partie nord du territoire.

Si on reporte dans le futur les tendances démographiques observées entre 1982 et 1999, le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac devrait globalement bénéficier d'ici 2015 d'une augmentation de population de l'ordre de 2 %. Toutefois, les moins de 40 ans devraient voir leurs effectifs diminuer de 7 % tandis que la part de leurs aînés âgés de 75 ans et plus pourrait croître de plus de 20 %. Une fois encore, la structure de la population laisse présager une différence notable entre les deux parties du Pays.

Peu de logements vacants

Après une croissance de plus de 10 % entre 1982 et 1990, le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac a enregistré une baisse des logements vacants de près de 15 % en dix ans alors que leur proportion diminuait seulement de 1 % dans les communes rurales du département et de 4 % dans la région. Du fait de la périurbanisation, le nombre de logements non occupés décroît à l'approche de la capitale régionale. Globalement, la part des logements vacants dans les communes hors de l'aire urbaine de Limoges avoisine les 11 %. Ce taux descend à 7 % pour l'autre partie du territoire. Au sein du Pays de l'Occitane, huit logements sur dix peuvent être considérés comme récents. Ceci est dû en grande partie à la part importante de logements HLM dont 95 % du parc a été construit après 1949.

Sept habitants sur dix habitent la couronne périurbaine de Limoges



Hausse du salariat

Entre 1990 et 1999, la population active occupant un emploi et résidant dans le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac a augmenté de plus de 6 %, contre +0,4 % pour le reste des communes rurales de la Haute-Vienne et -1,7 % pour la région. La part des salariés s'est accrue de 14 % sur la période contre une hausse de 5 % pour la région. Par contre, que ce soit dans le Pays de l'Occitane ou en Limousin, les non-salariés ont perdu un quart de leurs effectifs au cours de la pé-

riode. La part des chômeurs dans la population active a augmenté de près de 7 % entre 1990 et 1999. Cette augmentation est comparable à celle constatée dans l'ensemble de la région mais elle est sensiblement inférieure à celle des autres communes rurales du département (+ 12 %). Le chômage touche davantage les jeunes et les femmes. Ainsi, le taux de chômage (rapport entre le nombre de chômeurs et la population active) selon les déclarations des personnes recensées en 1999 s'élève à 9,7 % pour les hommes et 15,7 % pour les fem-

Exemples de différences entre la partie appartenant à l'aire urbaine de Limoges et la partie nord du territoire

	Population totale 1999	Évolution de la population entre 1990 et 1999	Part des actifs allant travailler dans l'unité urbaine de Limoges	Part des moins de 25 ans	Part des 75 ans et plus	Part des logements vacants	Part des propriétaires
Partie nord	5 791	-8,70 %	9,9 %	22,2	14,1	11,3	69,0
Partie sud (*)	12 913	+2,76 %	12,4 %	26,7	9,6	7,2	75,2

(*) Communes appartenant à l'aire urbaine de Limoges

●●●● Source : Insee - recensements de la population de 1990 et 1999

Complément

Le cap des 20 000 habitants est franchi ...

Dans le cadre de l'élaboration de la charte de territoire du Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac, l'Insee a été chargé de présenter au Conseil de Développement (organe d'animation, de réflexion et de coordination du Pays), un état des lieux issu du recensement de 1999.

Afin de prendre en compte les évolutions récentes en termes de démographie et de vitalité sur le Pays et d'enrichir le travail des différentes commissions, le CODELAN a organisé une enquête complémentaire auprès des 16 communes concernées.

On y apprend que :

- de 18 700 habitants en 1999, le Pays dépasse aujourd'hui les 20 000 habitants. Quelques communes ont vu leur population diminuer alors que la majorité a connu un accroissement sensible ;

- plus de 700 permis de construire et plus de 400 déclarations de travaux ont été enregistrées depuis 1999.

Un plan d'occupation des sols (POS) ou un plan local d'urbanisme (PLU) est présent dans moins d'une commune sur deux.

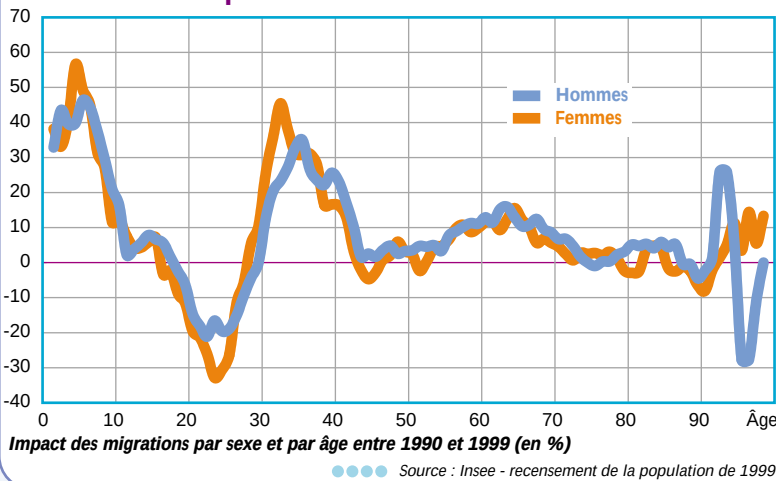
Le manque d'équipements structurants des zones rurales pénalise la population résidente, souvent âgée. Afin de pallier le manque de prestations dans certaines communes, un service de transport à la demande a été créé sur le canton de Laurière et un dispositif de portage de repas à domicile existe sur tout le territoire.

En termes de commerce et d'artisanat, un boulanger ambulant circule sur toutes les communes même si, dans certaines d'entre elles, la tournée se limite à quelques villages. Huit communes sur dix voient également circuler un épicier ou un boucher. Beaucoup se plaignent de l'absence de certaines activités commerciales ou artisanales. D'une manière générale, les entreprises du bâtiment (plombiers en particulier) sont souvent citées. D'autres déficits existent dans le secteur de la restauration (traditionnelle ou rapide) ou dans la coiffure. Six communes sur dix bénéficient d'une maternelle et sept sur dix d'une école primaire. Certaines appartiennent à un regroupement pédagogique. Près des deux tiers des municipalités interrogées estiment que la population scolaire est en augmentation sur leur territoire.

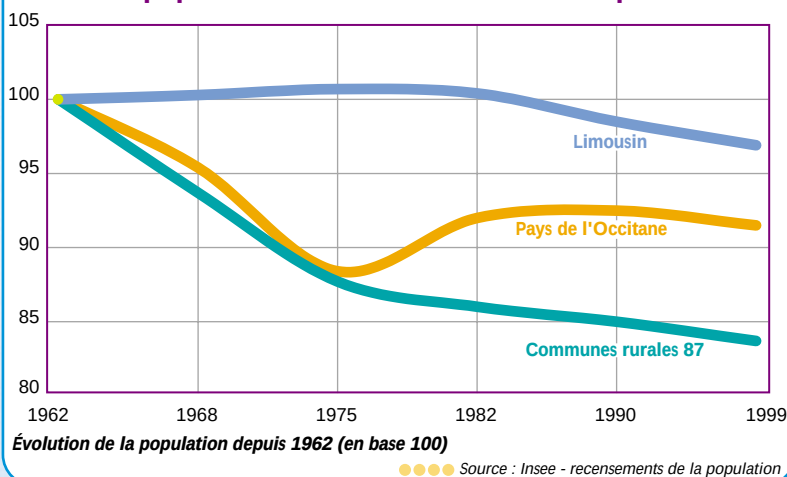
Des bureaux de poste fonctionnent dans neuf des treize communes répondantes, le plus souvent seulement le matin ou seulement l'après-midi, excepté là où le nombre d'habitants justifie une ouverture toute la journée. Trois communes sur quatre constatent une couverture insuffisante.

Le domaine de la santé et de l'action sociale occupe à lui seul plus de 15 % des actifs. Qui plus est, ses effectifs ont enre-

La fuite des 18-30 ans est largement compensée par l'arrivée de leurs aînés



Une population relativement stabilisée depuis 1982



mes. Chez les moins de 25 ans, ce même taux était de 24,2 % pour les hommes et 32,2 % pour les femmes.

La perte des activités minières a entraîné une fuite des actifs vers la capitale régionale

Quatre actifs sur dix résident et travaillent dans le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac en 1999. Vingt-cinq ans auparavant, les trois quarts des individus restaient travailler sur le territoire. Ce taux s'élève quand on se rapproche de la Creuse. Aux Billanges ou à Saint-Léger-la-Montagne par exemple, neuf actifs sur dix ne sortent pas du territoire. Logiquement, les habitants des commu-

nes proches de Limoges vont souvent travailler dans son unité urbaine. C'est le cas d'un quart des actifs résidant à Ambazac ou à Saint-Priest-Taurion. Ambazac et Bessines-sur-Gartempe concentrent à elles deux 60 % des emplois offerts sur le territoire. Depuis 1975, le Pays de l'Occitane accuse une perte de plus d'un millier d'emplois. Cette situation est en grande partie due à la fermeture des mines d'uranium. Malgré une reprise à partir de 1990, l'emploi industriel sur le Pays de l'Occitane a ainsi perdu plus de 80 % de ses actifs depuis 1982. Ces derniers sont alors allés chercher du travail hors de la zone, essentiellement dans l'aire urbaine de Limoges, et dans le secteur tertiaire, principal pourvoyeur d'emplois.

gistré un bond de près de 85 % entre 1990 et 1999 (+ 30 % sur la région et + 50 % sur les autres communes rurales de la Haute-Vienne). À l'opposé, les secteurs agricole et sylvicole ont subi des pertes de 40 %. Sur l'ensemble des activités, un emploi sur dix a disparu en dix ans sur le Pays de l'Occitane alors que cette baisse se limitait à 1 % en Limousin.

Parmi les 615 établissements recensés au 1^{er} janvier 2001, seulement deux dépassaient les cent salariés : Wagon Automotive SA à Bessines-sur-Gartempe et le Centre de cure et d'hébergement du Muret à Ambazac. Quatre unités sur dix exercent leur activité dans le domaine des services et une sur cinq dans le commerce ou la construction. Entre 1993 et 2001, les mouvements de création et de suppression d'établissements se sont soldés par un gain d'une trentaine d'unités. Le taux de reprise est relativement faible (17 % des créations) comparativement au Limousin (23 %) et aux autres communes rurales du département (27 %).

Un territoire plutôt bien équipé

En 1998, le niveau global d'équipement des communes du territoire était relativement

L'aire urbaine de Limoges attire des actifs toujours plus nombreux

Lieu de résidence	Lieu de travail					
	Pays de l'Occitane		Aire urbaine de Limoges		Autre	
	1975	1999	1975	1999	1975	1999
Pays de l'Occitane	4 881	2 843	1 389	3 484	218	622
Aire urbaine de Limoges	365	712	88 811	87 820	2 820	7 161
Autre	311	559	5 089	8 945	//	//

2 843 actifs vivent et travaillent dans le Pays de l'Occitane en 1999 et 712 autres actifs résidant dans l'aire urbaine de Limoges viennent travailler dans le territoire.

Ce tableau ne concerne que les actifs résidant en Limousin ou dans les départements limitrophes.

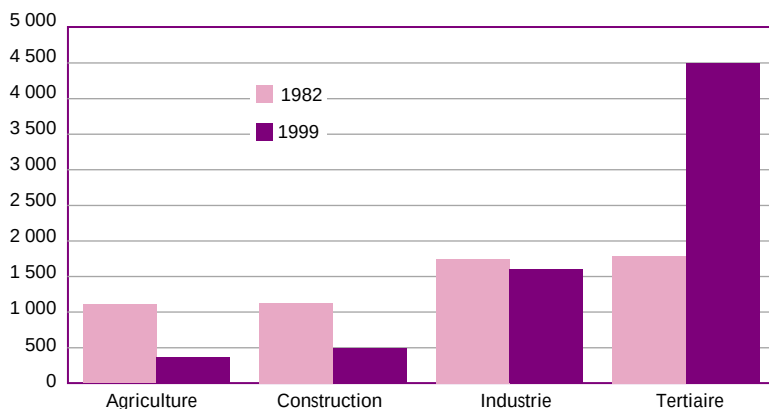
Source : Insee - recensements de la population

satisfaisant. Pour près de 80 % des 36 équipements recensés, il est même supérieur à celui de la région. Ce constat est cependant à nuancer. En effet, si Ambazac et Bessines-sur-Gartempe sont logiquement très bien pourvues, il n'en est pas de même pour d'autres communes. Globalement, le niveau d'équipement a

chuté depuis 1980. Ainsi, 65 % des communes ont perdu au moins trois équipements depuis cette date (57 % au niveau régional). Un quart des collectivités perdaient leur alimentation de proximité.

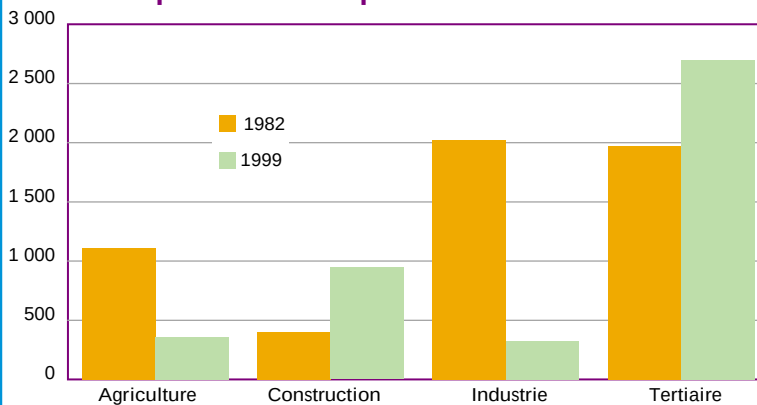
Jean-Noël Thomas (Insee)
Robert Lévy (Codelan)
Marie-Laure Bregère (Codelan)

Depuis 1982, les habitants du Pays de l'Occitane se sont massivement orientés vers les activités tertiaires



Source : Insee - recensements de la population

Depuis 1982, le secteur industriel a perdu 1 700 emplois sur le territoire



Source : Insee - recensements de la population



50, avenue Garibaldi
87031 Limoges cedex
Tél 05 55 45 20 07
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52
Abonnements 05 55 45 21 41
Contact presse 05 55 45 20 58



www.insee.fr

Directeur de la publication Michel Deroin-Thévenin
Rédacteur en chef Olivier Barlogis
Secrétaire de fabrication Maryse Lasfargues
Impression Lavauzelle Graphic
Maquette iti communication

Prix 2,50 €

Dépôt local : février 2004
Code SAGE : FOC040224
ISSN : en cours
Copyright - INSEE 2004

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes. »